

Herstal infos

Li tchaf'teû d'Hèsta

L'hebdomadaire d'informations de la Ville de Herstal www.herstal.be • • villedeherstal • n°111 • 11 septembre 2019

LE CERCLE ROYAL HORTICOLE DE HERSTAL A 120 ANS!

Découvrez les réalisations de ses membres les 21 et 22 septembre au musée

Une association qui est toujours bien vivante 120 ans après sa naissance, ce n'est pas banal. C'est le cas du Cercle Royal Horticole de Herstal, fondé en 1899 par quelques passionnés et qui est plus vert que jamais, lui qui compte 350 membres et organise de nombreuses activités.

« Notre activité principale, c'est d'abord d'organiser chaque année deux cycles de conférences sur l'horticulture, ouvertes à tous, explique Michel Brasseur, qui préside le Cercle après le décès, en juillet, de son président depuis... 47 ans, Herman Ferrière. Ça se passe le mardi soir à l'école du Bellenay. Nous éditons aussi à destination de nos membres, quatre fois par an, la revue Le jardinier herstalien, avec des conseils et de nombreuses informations. Par ailleurs, nous aidons la Ville à organiser la journée portes-ouvertes des Plantations et la Journée de l'arbre. »

Pas besoin de disposer d'un très grand jardin pour faire partie des passionnés qui échangent au sein du Cercle conseils, semences et bons

plans : « Même si vous n'avez que des plantes d'intérieur, ça peut être intéressant et utile », explique Michel Brasseur.

Et pour vous faire une idée, le plus simple est de venir fêter cet anniversaire avec eux les 21 et 22 septembre (de 13h à 19h) au musée



de Herstal. On vous y présente une exposition « Fleurs, fruits et légumes : les réalisations de nos membres » et une sélection de très belles orchidées et fuschias remarquables. L'entrée est gratuite.

Plus d'infos : Cercle Horticole : 0472 29 04 00 • Musée de Herstal : 04 256 87 90.





SOIREE DE LA VILLE SALSA!

À vos agendas! La plus festive des soirées de l'année, la soirée de la Ville de Herstal, celle que tous les autres nous envient, est de retour le 4 octobre. On vous y attend très nombreuses et nombreux dès 20h sous le chapiteau de la place Jean Jaurès. Le prix d'entrée de 5 euros comprend deux jetons boissons. Et pour l'animation, nous vous proposons cette année une soirée thématique "Salsa" avec initiation de danse par la caliente école de danse Salsa Liège (https://salsaliege.com), dès 21h.

N'hésitez pas à sortir vos panamas, éventails et plus belles robes! A 23h, l'excellent DJ Oli Soquette prendra les platines pour un set mémorable. Bienvenue à toutes et tous!





CE WEEKEND, N'OUBLIEZ PAS HERSTAL MIX'CITÉ!

Allez, une petite piqure de rappel : ces samedi 14 et dimanche 15 septembre, on vous attend toutes et tous sur la place Jean Jaurès pour "Herstal Mix'Cité".

Parce que cette chouette fête célèbre la diversité qui fait la richesse de notre ville, parce qu'on y mange bien des "vrais" produits venus d'un peu partout, parce qu'il y a des groupes folkloriques qui chantent et qui dansent, parce qu'il y a des concerts et qu'on peut se remuer le popotin, parce qu'on s'y amuse bien, tout simplement! C'est complètement gratuit et ça se passe de 12h à minuit le samedi et de 12h à 21h le dimanche.

Pour un programme complet ou plus d'infos, contactez le Centre culturel de Herstal : 04 264 48 15 ou info@ccherstal.be.

DU SPORT POUR LES JEUNES!

Le saviez-vous ? Dans le cadre de sa politique volontariste d'accès à la pratique sportive pour le plus grand nombre, la Ville de Herstal a lancé il y a quelques années déjà son école des Sports.

Celle-ci permet aux jeunes âgés de 10 à 14 ans de pratiquer, deux fois par semaine, un ou plusieurs sports de leur choix parmi nos propositions : athlétisme, badminton, basket, boxe anglaise, breakdance, escalade, handball, judo, karaté, mini-foot, natation, tennis, volley.

Les activités se déroulent au hall omnisports de La Préalle, le lundi de 16h à 17h30 et le mercredi de 14h à 17h, d'octobre à mai. La cotisation annuelle n'est que de 30 euros et le transport vers le lieu d'activité peut être assuré par la Ville.

Tous les détails sur notre école des Sports sur notre site internet www.herstal.be ou auprès du service des

Sports: boris.blanchy@herstal.be ou 04 256 82 82.

Faites-le savoir autour de vous!

DES INDEMNITÉS POUR LES COMMERÇANTS LÉSÉS PAR DES TRAVAUX



Vous êtes commerçant et vous estimez que votre commerce a été entravé par des travaux sur la voie publique? Sachez que le gouvernement wallon a rétabli, au 1er septembre dernier, un système d'indemnités compensatoires.

Si les travaux ont impacté l'accès pédestre à votre commerce ou l'accessibilité de son parking pendant au minimum 20 jours, vous pouvez demander une indemnisation forfaitaire de 100 euros par jour.

Toutes les informations sur ce système et la procédure à suivre sur https://www.indemnites-compensatoires.be ou via le 1890, numéro d'aide spécifique pour les entrepreneurs en Wallonie.